

## Bismuth Avocats : demandez le programme !

Le cabinet Bismuth Avocats a décliné un programme de formation (en format visio-conférence) dont voici les dates pour le premier semestre.

- 27 avril de 9h à 10h

Divorce par consentement mutuel par acte d'avocat : une procédure sécurisée et rapide

- 29 avril 9h à 10h

La Procédure collective, outil de sauvegarde et de rebond des entreprises

- 20 mai de 9h à 10h

Actualités en droit immobilier

- 27 mai de 9h à 10h

RGPD 3 ans déjà

- 3 juin de 9h à 10h

Actualité en droit économique

- 22 juin de 9h à 10h

La réparation du préjudice corporel

- 24 juin de 9h à 10h

Intelligence artificielle : droit et éthique

Inscriptions gratuites : [avocats@bismuth.fr](mailto:avocats@bismuth.fr).